

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le mardi 15 décembre 2015 à 18 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Denis Laïtre, Jean-Marc Rochon, Louise Sauvé, Jacques Smith, Patrick Rancourt, François Labossière, Jean-Luc Pomerleau et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Denis Lapointe, formant la totalité des membres du conseil.

Sont également présents M. Michel Joly, directeur général adjoint, et M. Alain Gagnon, greffier.

M. le maire Denis Lapointe déclare la séance ouverte.

M. le maire Denis Lapointe invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment signifié à chacun, conformément à la loi.

L'ensemble des dossiers est soumis pour décision au conseil municipal selon les projets de rapports au conseil relativement à chacun des points de l'ordre du jour.

2015-12-553 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2016

Les prévisions budgétaires de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pour l'exercice financier 2016 sont déposées devant le conseil municipal.

ATTENDU QUE la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) a été respectée;

Il est proposé par M. le conseiller Patrick Rancourt,
appuyé par M. le conseiller Jacques Smith,
et résolu

D'adopter, pour l'exercice financier 2016, un budget équilibré de 76 156 332 \$.

ADOPTÉ

2015-12-554 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 est déposé devant le conseil municipal.

ATTENDU QUE la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) a été respectée;

Il est proposé par M. le conseiller François Labossière,
appuyé par M. le conseiller Jean-Luc Pomerleau,
et résolu

D'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018, au montant de 73 873 339 \$, se détaillant comme suit :

- 2016 : 27 473 339 \$;
- 2017 : 25 700 000 \$;
- 2018 : 20 700 000 \$.

ADOPTÉ

2015-12-555 PUBLICATION D'UN DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2016 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

VU l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19);

Il est proposé par M^{me} la conseillère Louise Sauvé,
appuyé par M. le conseiller Jean-Marc Rochon,
et résolu

DE décréter qu'un document explicatif du budget 2016 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 soit publié dans *Le Journal Saint-François*.

ADOPTÉ

PÉRIODE QUESTIONS

Une (1) personne manifeste le désir de s'exprimer sur le sujet suivant lors de cette période de questions :

- Demande d'information sur l'année de fin de paiement des anciennes dettes des municipalités regroupées.

2015-12-556 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. le conseiller Normand Amesse,
appuyé par M. le conseiller Denis Laître,
et résolu

DE lever la séance extraordinaire du 15 décembre 2015.

ADOPTÉ

Denis Lapointe, maire

Alain Gagnon, greffier